

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cugnaux (31270)

Réponses de Albert Sanchez, au nom de la liste « Cap Citoyen »

— le 23/02/2020 à 19:54 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

L'objectif est d'avoir un plan communal concerté et cohérent avec l'agglomération et les communes voisines afin de définir les priorités. Il permettra de définir un plan commun pour les différents acteurs : commune, Toulouse Métropole, Tisséo, Département. Prévoyez-vous un référent mobilité qui portera ces actions ? Est-ce qu'un comité vélo régulier (une fois par trimestre) sera mis en place ?

Nous nous engageons à mettre en place un plan vélo vraiment ambitieux qui permettra de développer largement la part modale de ce mode de transport. Ce plan s'inscrit dans une politique de transport axée en priorité sur les modes doux et les transports en commun.

Ce plan vélo sera réalisé en concertation avec les associations volontaires de la commune. Les modalités de suivi (comité, restitution, ..) seront définies avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Les transports étant un enjeu métropolitain, nous travaillerons avec les communes limitrophes de Cugnaux pour garantir la sécurité et la continuité des itinéraires cyclables. Nous porterons avec les communes voisines ces enjeux de continuité notamment dans le cadre du Réseau Express Vélo.

Un élu référent modes doux sera désigné à la commune.

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La réalisation d'aménagements cyclables et piétons de qualité ne dépend pas uniquement du budget alloué mais aussi et surtout par une mise en œuvre bien pensée. Quel budget prévoyez vous pour ce poste formation ?

Point particulier, l'association "2 pieds 2 roues" a créé un outil unique en France, VélObs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Quelle est votre position par rapport à VélObs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques ?

Nous sommes conscient de la nécessité de former l'ensemble des techniciens de la mairie aux spécificités des modes doux. Néanmoins, nous n'avons pas accès aujourd'hui aux informations concernant le niveau de formation des techniciens municipaux sur le sujet. Sans ces informations, nous ne nous avancerons pas sur un budget précis.

Lorsque nous serons à la mairie, nous nous engageons à évaluer le besoin de formation et à planifier dès 2020 les formations pour les agents les plus concernés avant d'étendre selon notre budget au plus grand nombre d'agents.

La commune adoptera cet outil dans le cadre d'une priorisation du traitement des points durs du réseau. Cet outil permettra également d'alimenter le diagnostic des aménagements actuels et des besoins dans le cadre du plan vélo.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo (REV) qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais n'a pas été présenté à 2 pieds 2 roues dans les détails.

Dans les projets trois lignes de REV passent par Cugnaux.

Soutenez-vous la réalisation d'un REV réalisé en concertation réelle avec les associations cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quelles sont vos priorités ? Quel calendrier souhaitez-vous mettre en place pour chaque ligne ?

Nous soutenons la mise en place des REV et nous proposons une vision ambitieuse du projet. Comme sur l'ensemble des sujets, le tracé de ces REV seront discutés avec les acteurs intéressés.

Le REV sera réalisé en cofinancement avec Toulouse Métropole, le département et les communes. Nous travaillerons avec nos cofinanceurs pour avancer le plus rapidement possible en établissant une stratégie sur la commune de court, moyen, long terme. Il pourrait s'agir dans un premier temps de traiter les points durs (sécurité) des 3 axes.

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération avec une signalétique visible et cohérente pour guider et favoriser les déplacements à pied et à vélo. Quelle forme de signalétique souhaitez-vous mettre en place ?

Dans le cadre du plan vélo communal, les pôles majeurs du territoire communal et intercommunal seront identifiés et hiérarchisés.

Ces pôles auront vocation à être indiqués sur une signalétique cohérente et visible.

Les panneaux de type DV ont vocation à être la norme pour le vélo.

En ce qui concerne les piétons, la signalétique sera discutée à travers une charte communale ou intercommunale.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Plaisance du Touch et Tournefeuille (Parc de la Ramée) en priorité.

La liaison vers Plaisance est impraticable pour les piétons et très dangereuse pour les cycles. Cette liaison est demandée par le dernier sondage baromètre des villes cyclables. Souhaitez-vous intégrer cette liaison dans le REV ? Souhaitez-vous créer un chemin nouveau séparé physiquement de la circulation automobile ? Souhaitez-vous créer une passerelle nouvelle au dessus de l'Ousseau pour ouvrir une nouvelle liaison piétons-cycles en faisant appel au fond national vélo ?

Quelle est votre priorité pour l'accès vers Tournefeuille ?

D'après les dernières cartographies du REV envisagé (juillet 2019), la liaison Cugnaux – Plaisance est incluse (ligne 11). La séparation des voiries voiture / modes doux semble la plus sécurisante en raison de la vitesse des véhicules motorisés sur l'avenue de Plaisance.

C'est donc vers cette solution technique que les gestionnaires de voirie doivent aller.

Une nouvelle passerelle est à envisager sur l'Ousseau. Son financement sera à discuter entre les co-financeurs du REV.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du projet de la nouvelle ligne de bus Linéo 11.

Fin 2018, une convention a été signée entre les élus et Tisséo pour la mise en place d'une nouvelle ligne de bus Linéo 11 qui traversera Cugnaux, mais peu d'information pour le public sont disponibles.

Quel est votre positionnement par rapport à ce projet ? Quel sera le contenu exact que vous défendrez ? Quels seront les réorganisations des lignes existantes ? Est-ce que le projet sera accompagné de mesures pour les vélos (pistes et zones de stationnements) ? Souhaitez-vous mettre en place une consultation publique sur ce projet ?

Nous soutenons le principe d'un réseau de transport en commun reliant Cugnaux au reste de l'agglomération (dont Basso-Cambo, Colomiers ou Portet-Gare) à une fréquence minimale de 15 minutes en journée.

La Linéo est donc un projet que nous soutenons. Par contre, son tracé, trop excentré sur l'est, de la commune ne nous paraît pas pertinent. Nous demanderons une concertation pour réexaminer le tracé.

Dans le cadre de notre plan de maillage du réseau, nous demanderons une augmentation des fréquences de la ligne 58, et la création d'une ligne transversale Colomiers-gare de Portet en correspondance avec le TER que nous souhaitons voir évoluer en RER.

Comme tout projet de requalification de voirie en zone urbaine, les travaux intégreront des aménagements en faveur du vélo (dans le cadre du REV ou non).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pour Cugnaux, les cyclistes se sont très clairement exprimés lors des deux derniers sondages (écolomobile juin 2019 et parlons-vélo novembre 2019) : les 2 axes principaux du centre ville, à savoir l'avenue de Toulouse et la rue du pré Vicinal avec la place de l'église ne sont pas perçus comme adaptés pour la pratique du vélo en sécurité et sont plébiscités pour un réaménagement. De plus, les études montrent que les chiffres d'affaires des commerçants sont souvent meilleurs si l'accès piétons et vélo est facilité. Quelles solutions souhaitez-vous pour rendre l'usage de la marche et du vélo apaisé dans le centre ville ? Quelles expérimentations ? Quel calendrier sur le long terme ?

L'ensemble du centre-ville a vocation à être une zone apaisée à 30 km/h (dont la moitié sud de l'avenue de Toulouse et la Rue du Pré Vicinal) respectée comme tel par les automobilistes.

Afin de respecter cette cohabitation entre voitures et modes doux plusieurs leviers seront mis en œuvre :

- Un revêtement de couleur spécifique dans la zone 30.
- Une entrée de zone bien matérialisée (panneau, végétation ...)
- Une signalisation horizontale bien identifiable (ex : vélo peint au milieu de la voirie)
- Des aménagements de voirie ralentisseur de voiture (trottoirs élargis, écluses ...)

Un réaménagement de la place de l'Église est envisagé pour mieux connecter les commerces à la place de la République en enlevant quelques places de parking et en assurant une meilleure rotation des véhicules.
L'ensemble de ces mesures sont prévus sur la durée du Mandat.

Action n°8 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Quelle est votre position par rapport à la création de l'axe routier parallèle à la voie du canal St Martory qui traversera Cugnaux (jonction de la rocade arc-en-ciel au nouvel échangeur de l'autoroute A64 à Portet-sur-Garonne) ?

En plus de détruire une large bande d'arbres en bordure du parc de la Ramée, de détruire la biodiversité au bord d'un cours d'eau, est-ce vraiment compatible avec les engagements de réduire les émissions nocives de gaz à effet de serre ? La voirie existante notamment le rond point Mandela n'est absolument pas dimensionnée pour absorber le nouveau trafic automobile induit.

N'est ce pas le moment de mettre toutes les ressources nécessaires au service des modes doux (vélo, marche) et alternatifs (covoiturage, télétravail, horaires variables) pour absorber la hausse de la demande et favoriser en douceur le changement des habitudes ? (Je m'engage = Abandon)

Cap Citoyen refuse le projet de voie routière du canal de St-Martory. Ce projet nous promet plus de gaz à effet de serre, plus de circulation, automobile et plus de terres artificialisées.

Contrairement à ce qui est dit par les promoteurs du projet à Cugnaux, ce n'est pas un projet pour désenclaver Cugnaux mais un projet pour détourner de l'A64 une partie du trafic actuellement sur le bd Eisenhower ou le périphérique. Ce sont donc des milliers de voitures et de camions supplémentaires qui sont attendus sur la Route de Toulouse ou l'Avenue Barès. Plus généralement, nous refusons tout nouveau projet routier qui augmenterait l'espace dédié à la circulation automobile de transit (« aspirateur à voiture »).

Ce projet va coûter 100 M€. Avec cette somme, ce sont plusieurs lignes de bus (dont une ligne transversale vers Colomiers, Blagnac) ou la moitié du REV qui peuvent être mis en place. Des financements qui permettront de retirer des centaines de voitures en heure de pointe sur l'avenue de Toulouse et résoudront réellement les problèmes d'encombrement sans détruire d'espaces naturels.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Souhaitez-vous dans un premier temps ajouter la signalisation manquante à chaque intersection sur les axes et zones déjà concernés ?

A terme, pouvez-vous détailler quels sont les axes ou quartiers qui seront concernés par cette limitation (ou alors plus simplement les axes qui ne le seront pas) ?

Nous ferons respecter en priorité la vitesse à 30 km/h sur le centre-ville (dont rue du pré vicinal et la route de Toulouse) ainsi qu'à proximité des écoles de la ville.

Comme indiqué précédemment plusieurs leviers seront activés dont un revêtement au sol d'une couleur marquant la zone 30, rétrécissement de chaussée ponctuelle, matérialisation d'entrée de zone 30.

A terme, l'ensemble de la zone agglomérée à vocation à passer en zone 30 à l'exception des voies de transit (avenue Bares, avenue de Francazal, Avenue du Comminges, route de Tournefeuille ou Avenue de la Résistance, Avenue de Plaisance ou Route de Toulouse). Des dessertes de quartiers à trafic limité pourront quant à elles passer en zone de rencontre (20 km/h) au cas par cas pour sécuriser piétons et vélos.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Êtes-vous pour le double-sens cyclable (c-a-d l'ouverture aux vélos des sens interdits) ?

Êtes-vous pour les sas vélo aux feux (c-a-d une zone réservée aux vélos tournant à gauche) ?

Êtes-vous pour le cédez-le-passage cycliste aux feux (c-a-d la possibilité aux vélos tournant à droite de passer au rouge) ?

Sur les sections à 30 km/h, le double sens cyclable est obligatoire. Donc à mesure que la ville passera à 30 km/h, le double sens cyclable sera mis en place.

Sur les sections à 50 km/h, lorsque la configuration des rues le permettra, nous mettrons en place les double-sens cyclables. Oui aux sas vélo.

Oui aux cédez-le-passage aux feux selon la configuration du carrefour.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Sans aller jusqu'à la suppression totale, souhaitez-vous mettre en place un plan d'aménagement et de sécurisation autour de chaque établissement scolaire pour les déplacements piétons et vélos ?

Notre objectif est d'augmenter la sécurité autour de toutes zones sensibles de Cugnaux (écoles, Loubayssens, centre ville). Nous mettrons en œuvre des aménagements pour permettre un accès sécurisé et efficace à tous les groupes scolaires (dont zone 30).

Dans le cadre du plan vélo, les cheminements sécurisés vers les écoles seront examinés parmi les priorités.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux stations de bus Bachecame Petit Jean (Bus 47, 57, 87 ou futur Linéo 11), Tucaut (Bus 47, 57, 48 ou futur Linéo 11) puis Goubard ou route de Portet (Bus 58), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous créerons en partenariat avec Tisseo et Toulouse Métropole des stationnements vélos, les plus sécurisés possibles partout où c'est possible.

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et aussi proche des établissements scolaires, stades, lieux public ?

Dans le cadre du plan vélo, les pôles de la commune seront identifiés et hiérarchisés en fonction de leur fréquentation. La mise en place de stationnement à proximité de chaque pôle sera donc mis en place en adéquation avec ce diagnostic.

Action n°14 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont mis la note la plus basse à l'assertion "Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile".

Souhaitez-vous vous regrouper avec les communes voisines pour proposer ce service ?

Nous ne sommes pas favorables à la mise en place d'un système de location de type vélo-Toulouse, qui n'est pas adapté à une commune peu dense, coûte cher à la collectivité (partenariat privé) et est écologiquement discutable.

Par contre, un service de location de vélo classique ou électrique (type maison du vélo) situé en ville est tout à fait envisageable notamment dans le cadre d'un partenariat avec Tisseo et/ou une association.

Ce service pourra servir également d'atelier de réparation, de conseil et de formation.

Action n°15 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont noté en avant dernier l'assertion "Trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile".

Cela peut donc être le lieu pour installer un atelier de réparation participatif et solidaire. Pour commencer, souhaitez-vous lancer un appel associatif pour le lancement ?

Réponse en partie à la question précédente

Notre ambition est de créer avec les acteurs associatifs du territoire un atelier de réparation et une recyclerie à Cugnaux. Ces deux structures auront pour vocation de prolonger la durée de vie des objets.

Une attention particulière sera portée sur le vélo. En effet, l'entretien d'un vélo est un frein pour un certains nombre de cyclistes potentiels, nous ferons le maximum pour lever ce problème.

Nous sommes aussi attentif aux initiatives locales : <https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/projects/ma-solution-pour-le-climat/collect/depot-des-solutions/proposals/pour-des-cyclistes-resilients-unite-mobile-pour-atelier-velo-solidaire-et-participatif>

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Toute initiative visant à développer l'usage du vélo sera promue.

Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Un exemple symbolique : Faire poser le premier parking vélo du mandat devant la mairie. D'autres propositions ?

Lorsque les distances et l'offre le permettent les élus de Cap Citoyen s'engagent privilégier les modes doux (vélo, marche) et les transports publics, ce que la plupart des candidats sur la liste Cap Citoyen font déjà dans leur vie de tous les jours.

L'achat ou la location de vélos à disposition des élus et des services municipaux pourra être envisagé en fonction des besoins, notamment dans le but de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre de la mairie.

Action n°18 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Avez-vous l'idée d'une ou plusieurs festivités sans voiture en centre ville dans Cugnaux ?

Nous créerons 4 journées sans voiture par an dans le centre de Cugnaux, soit une journée par saison (Ex : Marché de Noël, mars, 1er Mai et 14 juillet).

Cette journée permettra à la fois de mettre en avant les modes doux mais également de pouvoir l'activité des commerçants du centre-ville.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e